

LE TRAVAIL DU MIGS

Fondé en 1986 dans le but d'élaborer et d'administrer des programmes de recherche d'envergure portant sur la prévention du génocide et des crimes contre l'humanité et les poursuites en justice contre les auteurs de ces crimes, de procurer un enseignement comparatif en matière de génocide et d'aider les survivants et leurs enfants à briser l'isolement et créant des liens avec d'autres survivants de génocides et d'atrocités de masse, l'Institut montréalais d'études sur le génocide et les droits de la personne (MIGS) organise des ateliers et des séminaires innovateurs, parraine des conférences, produit des rapports, des livres et des articles et offre une formation aux étudiants qui souhaitent faire des études spécialisées sur le génocide aux niveaux du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat. Le MIGS exerce ses activités aux échelons local, national et international dans le but d'éduquer le public, les médias et le gouvernement. Ses partenaires sont notamment l'Aegis Trust, en Grande-Bretagne, le Centre de documentation du Cambodge, le Global Centre for the Responsibility to Protect, le Groupe de travail sur la prévention du génocide et la Campagne internationale pour mettre fin aux génocides.

QUI NOUS SOMMES

Le MIGS combine les talents multidisciplinaires de membres du corps professoral et d'étudiants des programmes d'études supérieures en communications, en anglais, en géographie, en histoire, en sciences politiques et en sociologie-anthropologie, ainsi que de collègues de l'Université McGill et de l'Université du Québec à Montréal, avec l'appui du général Roméo Dallaire (ret.), agrégé de recherche du MIGS, d'un conseil d'administration et d'un conseil consultatif universitaire composé d'éminents experts internationaux d'Irlande, d'Europe et d'Amérique du Nord. Le MIGS collabore étroitement avec la Chaire de recherche du Canada en histoire publique de Concordia, le Centre d'histoire orale et de récits numérisés et le Centre de recherche ethnographique au lendemain de la violence du département d'histoire de Concordia. Par son travail avec des étudiants de niveau baccalauréat et des cycles supérieurs, ses chercheurs et ses stagiaires, le MIGS a formé le plus important groupe de spécialistes sur le génocide au Canada.

PROJET LA VOLONTÉ D'INTERVENIR

CODIRECTEURS Roméo Dallaire and Frank Chalk

CHERCHEUR PRINCIPAL Kyle Matthews

CHERCHEURS Carla Barqueiro and Simon Doyle

COMITÉ DIRECTEUR DE RECHERCHE

Maurice Baril	David A. Hamburg	Hugh D. Segal
Ed Broadbent	Ted Koppel	Jennifer Allen Simons
Fred C. Fischer	Juan E. Méndez	Janice Gross Stein
Tom Flanagan	Alex Neve	Allan Thompson
Robert Fowler	André Pratte	Thomas G. Weiss
Yoine Goldstein	Kenneth Prewitt	Harvey Yarosky
Bill Graham	David Scheffer	

GROUPE CONSULTATIF D'EXPERTS

Elizabeth Bloodgood	Bruce Jentleson	Scott Straus
David Carment	Paul Koring	Amanda Sussman
Don Hubert	Michael Lipson	Allan Thompson
Michael Ignatieff	Stephen Saideman	Thomas G. Weiss
	Abby Stoddard	

FAIRE UN DON AU MIGS

Vous pouvez soutenir le travail du MIGS et recevoir un reçu aux fins de l'impôt en faisant un don à l'adresse suivante : migs.concordia.ca/Donate.html

ÉTUDES SUPÉRIEURES

Les professeurs du MIGS assurent la direction de travaux de recherche sur le génocide et les atrocités aux niveaux de la maîtrise et du doctorat. Des études supérieures peuvent être réalisées au département d'histoire (maîtrise et doctorat), au sein du programme interdisciplinaire SIP (maîtrise et doctorat), et du programme de lettres et sciences humaines (doctorat). Pour obtenir plus d'information, visitez le site Internet du MIGS et rendez-vous aussi à l'adresse suivante : www.concordia.ca/info/futurestudents/graduate

STAGES

Faire du bénévolat à titre de stagiaire au MIGS :

Nous allons devoir faire appel à des stagiaires à mesure que se présenteront de nouveaux projets et que progresseront les projets Media Monitoring et La volonté d'intervenir. Si vous souhaitez travailler à titre de bénévole, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à Nadav Aigen : naigen@live.concordia.ca

MIGS • Université Concordia
1455 Blvd. De Maisonneuve Ouest, Montréal (QC) H3G 1M8

Tél : 514 848-2424, postes 5729 et 2404
Télécopieur : 514 848-4538

migs.concordia.ca

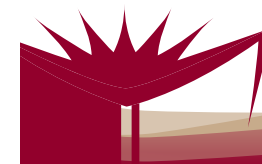
UNIVERSITÉ CONCORDIA
MONTRÉAL

L'INSTITUT MONTRÉALAIS
D'ÉTUDES SUR LE GÉNOCIDE ET
LES DROITS DE LA PERSONNE



MOBILISER LA
VOLONTÉ D'INTERVENIR

*Oui, nous pouvons prévenir
les atrocités de masse!*



MIGS

UNIVERSITÉ
Concordia
UNIVERSITY

À PROPOS DU PROJET LA VOLONTÉ D'INTERVENIR

- Le rapport W21, intitulé Mobiliser la volonté d'intervenir, propose des étapes stratégiques et pratiques visant à renforcer la capacité des représentants gouvernementaux, des législateurs, des fonctionnaires, des organisations non gouvernementales, des groupes de défense des droits, des journalistes ainsi que des propriétaires et gestionnaires de médias à bâtir une volonté politique axée sur la prévention des atrocités de masse.
- Le rapport a été produit par l'Institut montréalais d'études sur le génocide et les droits de la personne (MIGS), un centre de recherche de l'Université Concordia, en collaboration avec le lieutenant-général Roméo A. Dallaire (retraité). Les généreux commanditaires du projet sont la Simons Foundation de Vancouver, James Stanford de Calgary, la famille et les amis d'Aaron Fish de Montréal, Lieutenant-général Roméo A. Dallaire (retraité) Inc., le Tauben Family Fund d'Irwin et Sarah Tauben et plusieurs bureaux de l'Université Concordia, en particulier le Bureau du vice-président à la recherche et aux études supérieures, le Bureau de la recherche et le Bureau du soutien universitaire.
- Le MIGS a entrepris le projet La volonté d'intervenir le 5 février 2008. Il a rendu publiques ses recommandations au gouvernement des États-Unis à l'U.S. Institute of Peace à Washington, DC, le 21 septembre 2009, et ses recommandations au gouvernement du Canada à la Tribune de la presse parlementaire à Ottawa, le 22 septembre 2009.

SOMMAIRE

L'élément essentiel permettant de mobiliser un appui international visant à prévenir les atrocités de masse consiste à obtenir un soutien à l'échelle nationale. C'était là l'un des arguments centraux du rapport *La responsabilité de protéger (R2P)*, rendu public en 2001 par la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États. Le projet W21 a tenté d'opérationnaliser les principes de R2P au Canada et aux États-Unis. En effet, de fortes incitations de la part des organisations de la société civile et des médias d'information sont essentielles lorsque les gouvernements n'exercent pas de leur propre chef leur « responsabilité de protéger ».

L'argument en faveur de la prévention des atrocités de masse reposait jadis largement sur des impératifs moraux et sur la nécessité de respecter les dispositions des conventions et des traités internationaux. En dépit de l'existence de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide et de la Convention de Genève, ainsi que de ses protocoles subséquents, dont le Canada et les États-Unis sont signataires, les arguments fondés sur la moralité et les obligations juridiques n'ont pas fait le

pois face aux froids calculs politiques qui guident habituellement l'idée que se font les gouvernements de l'« intérêt national ». L'un des arguments les plus fréquemment invoqués pour expliquer l'incapacité de la communauté internationale à mettre un frein au génocide rwandais s'inspirait des affirmations gouvernementales selon lesquelles une intervention plus résolue n'était pas dans l'intérêt national et que le fait de risquer la vie des soldats entraînerait une diminution de l'appui électoral.

Une compréhension moderne de la notion d'intérêt national exige, de la part des dirigeants, de mettre davantage l'accent sur la prévention des atrocités de masse. Dans le monde instable et interdépendant d'aujourd'hui, l'approche traditionnelle en matière d'intérêt national dans le cadre de la politique étrangère n'est plus adaptée. L'impact combiné de la pauvreté et des inégalités, de la croissance démographique rapide, du nationalisme et des changements climatiques entraîne des flambées de violence meurtrière qui constituent une menace à la paix et à la sécurité à l'échelle internationale. Ces facteurs structurels sous-jacents contribuent à augmenter le risque d'atrocités de masse, et le chaos résultant de ces atrocités représente un grave danger pour les intérêts nationaux canadiens et américains, tant au pays qu'à l'étranger. Si, face à la possibilité de génocide et d'autres atrocités de masse, nous continuons de réagir au lieu d'agir, nous aurons à faire face à bien plus que l'échec moral de ne pas avoir réussi à sauver des vies ; inévitablement, le Canada et les États-Unis seront aux prises avec des menaces à leur propre sécurité et prospérité nationales.

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES AU GOUVERNEMENT DU CANADA

- Que le premier ministre fasse de la prévention des atrocités de masse une priorité nationale pour le Canada
- Le premier ministre nomme un ministre de la Sécurité internationale en tant que membre de premier plan du Cabinet
- Que le gouvernement du Canada assure le soutien et la promotion d'un débat public sur le rôle du Canada dans la prévention des atrocités de masse
- Que le Parlement du Canada convertisse le Groupe parlementaire multipartite pour la prévention du génocide et autres crises contre l'humanité en un comité mixte permanent
- Que les parlementaires prennent des initiatives individuelles et fassent usage des pouvoirs et privilèges qu'ils possèdent pour revendiquer l'application des principes contenus dans la responsabilité de protéger en tant que norme internationale et aspect essentiel de la politique étrangère canadienne
- Que le gouvernement du Canada crée un bureau de coordination interministériel pour la prévention des atrocités de masse

- Que le Bureau de coordination interministériel pour la prévention des atrocités de masse établisse des procédures normalisées visant à assurer la diffusion, dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental, des renseignements concernant les risques d'atrocités de masse
- Que le gouvernement du Canada établisse une force civile canadienne vouée à la prévention
- Que le gouvernement du Canada accroisse sa présence diplomatique et ses interventions en matière de développement dans les pays fragiles
- Que le gouvernement du Canada continue d'accroître les capacités des Forces canadiennes en augmentant leur effectif et en élaborant des concepts opérationnels, des doctrines, des structures de forces et des programmes de formation pour assurer la protection des civils

PRINCIPAUX MESSAGES DU RAPPORT W21

- Les atrocités à grande échelle, avec le chaos et les pertes de vies massives qu'elles entraînent, produisent des ondes de choc, de véritables boulets de démolition sismiques qui déstabilisent et détruisent les infrastructures sociales, économiques, sanitaires et politiques et qui ont des répercussions dans le reste du monde. C'est là une leçon capitale tirée du génocide rwandais. Nos premières lignes de défense contre le terrorisme et la piraterie, les pandémies et la perte d'accès à des matières premières et des zones commerciales d'importance stratégique se trouvent dans les régions de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine, celles-là mêmes qui sont sorties de notre écran-radar après la fin de la guerre froide, dans les années 1990.
- Dans la décennie qui vient, les dirigeants du Canada et des États-Unis devraient jouer un rôle essentiel dans la redéfinition des intérêts nationaux de leur pays en y incluant la prévention des atrocités de masse, non pas seulement pour des raisons humanitaires, mais pour préserver les intérêts de leur propres citoyens.
- Générer la volonté politique internationale nécessaire à la prévention des atrocités de masse demeure l'un des principaux défis du XXI^e siècle. Les Nations Unies et les autres institutions internationales sont constituées de gouvernements nationaux dont la préoccupation première est la rétention du soutien politique de leur électoral. Par conséquent, pour arriver à obtenir un appui à l'échelle internationale, il faut avant tout obtenir un soutien national.